TPG : les bons chiffres

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Corrections**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **31 (1994)**

Heft 1173

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

NOTE DE LECTURE

Le Jura se rapproche de la Suisse

RÉFÉRENCE

Jean-Claude Rennwald: *La Transformation de la structure du pouvoir dans le canton du Jura 1970 – 1991. Du séparatisme à l'intégration au système politique suisse*, préface de Hanpeter Kriesi, Editions Communication jurassienne et européenne, Courrendlin, 1994.

Ce livre est le texte intégral de la thèse défendue le 13 octobre 1993 par Jean-Claude Rennwald à la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève.

(*jg*) Nous nous sommes rendu parfois dans le canton du Jura pour y traiter quelque affaire. Dans les déjeûners de Zürich ou de Genève, les quadras en cravate Hermès vous entretiennent des dernières rumeurs de rachat d'entreprise ou de spéculation boursière. A Delémont, Porrentruy ou Boncourt, leurs homologues vous racontent leurs histoires de jeunesse, d'anciens combattants du groupe Bélier.

Les clans jurassiens

Ils se font un malin plaisir de raconter à *l'étranger* de passage des souvenirs dont le moindre relève du code pénal, quand il ne s'agit pas de terrorisme pur et simple ! Peu importe que cela soit vrai ou faux, embelli certainement par les années écoulées. C'est une manière de montrer que l'on est différent, ou en tout cas qu'on l'a été, et que les planques nocturnes avec pain de plastique et détonateur sont aussi formatrices que les bancs de la *Hochschule* de Saint-Gall !

Tout se complique si la raison de votre passage dans le Jura est liée à l'embauche d'un cadre supérieur. Vous vous retrouvez dans un labyrinthe. *Engager X, vous n'y pensez pas! Son père était membre du parti Z et il n'a jamais adhéré à l'association A. Prenez plutôt W, ses références sont peut-être moins bonnes, mais comme il est du parti P, il aura les appuis nécessaires.* Vous croyez être dans un canton d'avant-garde, vous tombez au milieu de clans méditerranéens.

Ces bizarreries et d'autres encore, vous pourrez enfin les comprendre en lisant le gros bouquin de Jean-Claude Rennwald sur la structure du pouvoir dans le canton du Jura. Nous n'allons pas résumer cette thèse très étayée. Le non-Jurassien y apprend beaucoup. Et d'abord ceci: le PDC, on le sait, est le premier parti de cette terre catholique. Or, de 1831 à la création du nouveau canton, cette formation n'a été représentée au Conseil d'Etat bernois que de 1851 à 1853, alors que le Jura francophone a toujours eu deux représentants sur neuf à l'exécutif cantonal !

Il fallait être *persona grata* auprès de la majorité alémanique pour être élu, le canton formant une seule circonscription. C'est donc un binôme radical et socialiste qui représentait les Jurassiens à l'exécutif. Au-delà des événements de circonstance, on comprend mieux les raisons pour lesquelles le PDC, marginalisé et humilié, fournit l'essentiel des troupes du séparatisme, alors que les radicaux, liés à la machinerie du pouvoir bernois, furent plus que réticents et que les socialistes, dont le noyau dur de l'électorat était formé par les ouvriers d'origine alémanique des fabriques du sud, se montrèrent très divisés.

En fait, les élites jurassiennes qui n'étaient pas pro-bernoises sont toujours restées en marge, n'ont pas été intégrées dans les circuits de décisions politiques, ce qui est bien sûr contraire à toutes les traditions helvétiques. Jean-Claude Rennwald confirme à ce propos le poids très important des *immigrés* alémaniques des vallées du sud ou de leurs descendants dans le vote anti-séparatiste.

Il en profite pour signaler que le clivage catholique/protestant est plus complexe qu'il n'y paraît. C'est moins l'identification religieuse, même lointaine, qui constitua le terreau du séparatisme que le réseau associatif et festif extrêmement dense des districts du nord, favorisé et soutenu par l'église catholique. De son côté, le protestantisme jurassien, souvent atomisé dans les sectes, apparaît comme un univers plus fermé et moins convivial.

L'helvétisation des élites

Venons-en aux élites politiques, puisque tel est le cœur de la thèse de l'auteur. Il montre bien comment les démocrates-chrétiens ont pris en main les destinées du nouveau canton. Ainsi les travaux de la Constituante ont été préparés par un groupe de travail discrètement présidé par Joseph Voyame, alors directeur de l'Office fédéral de la justice, avec le probable feu vert de son patron, le conseiller fédéral Kurt Furgler. Et les démocrates-chrétiens du Jura furent très vite propulsés au sommet de la hiérarchie du PDC suisse.

Au fil des ans le canton du Jura et ses élites se sont helvétisés. Une alliance de centre droit entre le PDC et les radicaux s'est substituée peu à peu à la coalition autonomiste des débuts. Jean-Claude Rennwald distingue quatre différences entre l'élite jurassienne et celle des autres cantons: elle est plus jeune, moins bien formée, l'armée joue un rôle modeste dans son cursus et le mouvement autonomiste garde parfois un rôle perturbateur. De plus en plus suisse, on conçoit que la référence à un combat mythifié devienne un élément clé de l'affirmation de l'identité jurassienne face au monde extérieur. ■

TPG: les bons chiffres

Confusion entre des 5 et des 9 dans la marge consacrée, en page 3 de DP nº 1172, aux mesures d'économies des Transports publics genevois. Le chiffre d'affaires de l'entreprise était en 1992 de 198 millions de francs et la prime extraordinaire versée au personnel était de 900 francs. ■